

**DE LA ROME ANCIENNE AUX DICTATURES
CONTEMPORAINES : LE SPECTRE DE LA VIOLENCE
INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE AUTOUR DES ENJEUX
POLITIQUES DES PEUPLES**

Alexis MENGUE M'OYE

Département d'Histoire et d'Archéologie

Université Omar-Bongo

E-mail : menguemoye_alexis@rocketmail.com

Résumé :

D'une Afrique dont les analystes de tout bord décrètent l'exception et l'apanage dans les domaines générateurs des principaux fléaux que sont famine, analphabétisme, détournements de deniers publics, agressions diverses et permanentes des Droits de l'Homme..., la violence politique peut-elle compter parmi ces caractéristiques spécifiquement africaines ? L'expérience togolaise peut-elle permettre de proposer une réponse exhaustive à cette cruciale question ?

La présente réflexion montre comment, loin de constituer une tare africaine, la violence s'est-elle impliquée dans l'édification des différents chapitres de l'histoire de l'humanité, de la plus haute Antiquité aux arcades des milieux politiques contemporains, d'un bout à l'autre du continent et du monde. Elle explore les différentes circonstances à travers lesquelles la violence a émaillé la construction des nombreuses hégémonies qui jalonnent l'histoire universelle, des lointains Grecs et Romains anciens aux plus sanguinaires de nos dictateurs tropicaux.

Mots clés : Rome, Nous, violence individuelle, violence collective, armée, peuple, Antiquité, conquêtes, luttes nationalistes, alternance, politique, République, Etat, Nation.

Abstract:

From one Africa of which all kind of analysts determine the exception and the exclusiveness in the fields generating the main

scourges such as starvation, illiteracy, embezzlement of public funds, various and permanent Human Rights offenses..., can political violence be counted as such, amongst all these specifically African characteristics mentioned earlier ? Is it possible to see in the Togolese experience, an opportunity to propose an exhaustive answer to that crucial question?

Far from being considered as an African weakness, the present analysis shows how violence involved itself in the building of various chapters of the history of mankind, from oldest Antiquity to the channels of contemporary political surroundings, from one side of the continent and the word to the other. It explores the different circumstances through which violence deteriorated the construction of numerous hegemonies that mark universal history, from the ancient Greeks and Romans to the most bloodthirsty of our tropical dictators.

Keys Words: Roma, Us, Individual Violence, Collective Violence, Army, People, Antiquity, Conquest, Nationalist Struggle, Alternation, Policy, Republic, State, Nation.

Introduction

La gestion des communautés a déroulé sa litanie de complexités et imposé ses exigences incompressibles que nous expérimentons chaque jour aujourd'hui comme les anciens Romains depuis la plus haute Antiquité. A-t-on jamais connu un peuple au monde dont les voies d'équilibre sociopolitique n'aient posé de problèmes, ni à leur choix, ni à leur mise en application ? En tout cas, ce n'aura point été le cas de la Rome romuléenne qui fut inaugurée par la célèbre et fatale confrontation des deux frères jumeaux jusque-là inséparables et particulièrement complices, dès le tracé symbolique des limites de la ville à fonder. Par la suite, les turbulences lourdes de conséquences en vies humaines consécutives à l'écart de comportement du licencieux Tarquin le Superbe ne peuvent non plus témoigner d'un passage de la Royauté à la République sans heurts en 509 (?) av. J.-C. De même et avec une acuité plus grande à cause du perfectionnement des armes et des pensées qui ont toujours déterminé les actions des hommes au sommet des échelles sociales, nul ne saurait affirmer que les guerres

civiles comptant pour autant de préludes à l'avènement de l'Empire d'Octave-Auguste pourraient mériter d'être comptabilisées comme des normes de passage de relais pacifique pour le régime républicain essoufflé et convulsif au moment de céder le terrain au principat. Et que dire des épisodes sanglants qui jalonnent ce dernier régime politique romain entre conjurations, insurrections et mutineries, usurpations, successions tumultueuses... ?

Cette réalité n'est guère différente pour les peuples plus proches de notre ère. Que de tempêtes aux différents soubassements des édifices encore bien chancelants des nations qui passent à nos yeux pour les démocraties les mieux établies ? Des Etats-Unis d'Amérique aux pays comme la France, l'Allemagne, l'Afrique du Sud..., le tapis rouge du sang des patriotes acidifie la saveur des libertés conquises par leurs peuples et noircit la toile des progrès multiformes réalisés à un prix si humainement exorbitant. La présente réflexion ambitionne de dresser un tableau sous forme d'inventaire des violences qui ont invariablement modelé la vie politique des peuples, de l'Antiquité à nos époques moderne et contemporaine, à la lumière des textes anciens confrontés à certaines de nos expériences.

1. La dialectique effervescente des conquêtes et des affres des mouvements nationalistes

Rome et bien d'autres cités de l'Antiquité ont donné à la postérité la clé de l'agrandissement, de la prospérité et de l'épanouissement des nations. La petite bourgade née de l'association au Capitole des six collines environnantes n'est autrement devenue le phare et la capitale du monde que par l'agression permanente des territoires d'un voisinage dont les frontières n'ont cessé de reculer qu'au moment où Rome, empêtrée dans les turpitudes de ses propres contradictions, a laissé plusieurs siècles d'hégémonie absolue éroder ses forces et la cohérence de son système au point de ne même plus pouvoir entretenir ses acquis, à défaut de continuer à les multiplier grâce ou encore au moyen de ses conquêtes.

1.1. Des conquêtes

Dans l'Antiquité comme de nos jours, toute histoire de vassalité, caractérisée par l'envahissement agressif d'un territoire par un autre, se construit invariablement par un cycle de violences multiformes dont les fondements s'illustrent clairement dans l'acte lui-même. Il n'y a, en effet, aucun peuple au monde si dénué de perspectives de développement intérieur qu'il s'en remette volontairement à une force extérieure pour s'affranchir du mal-être et du mal-émerger. C'est ce que reconnaît implicitement Cicéron en des termes qui établissent pratiquement la violence par les conquêtes romaines comme un programme d'émergence nationale :

« La sagesse nous enjoint d'accroître nos ressources, d'augmenter nos richesses, d'agrandir notre territoire (comment, en effet, pourrait-on expliquer autrement l'éloge gravé sur les monuments des grands généraux : "Il a fait reculer les frontières de l'empire" ? Il faut bien qu'il y ait ajouté quelque chose venant d'autrui) ; elle nous ordonne d'étendre notre pouvoir sur le plus grand nombre d'hommes possible, de jouir des plaisirs, d'être florissant, de régner, de dominer... »¹.

Dans son essence donc, toute conquête se définit comme une agression d'un peuple par un autre à travers une juxtaposition de violences aux péripéties ondoyantes dans certains cas où l'issue des combats aurait bien pu ne pas être celui inscrit sur le registre de la postérité et changer le sort du monde. Que serait en effet devenue Rome, dans l'éventualité d'une telle occurrence, si les Sabins avaient vaincu Romulus *in extremis* sauvé par l'intervention des Sabines ? Si Hannibal avait traversé le Rubicon² ? Si Tacfarinas avait triomphé des généraux de Tibère ? Si le Germain Arminius avait remporté la guerre

¹ *De la République*, texte établi et traduit par E. Bréguet, *Les Belles Lettres*, 2012, (désormais *De Rep.*), III, 14, 22.

² Salluste parmi bien d'autres historiens de l'Antiquité romaine atteste qu'il en faillit bien peu pour que l'issue de la deuxième guerre punique ne fût pas celle qui favorisa la troisième de ces confrontations romano-carthaginoises, notamment à travers l'allusion suivante : *Bello Punico secundo, quo dux Carthaginiensium Hannibal post magnitudinem nominis Romani Italiae opes maxime adtriuerat...* ; lire : « Au cours de la deuxième guerre punique, pendant laquelle le Général carthaginois Hannibal avait porté à l'Italie les plus rudes coups qu'elle eût jamais supportés depuis l'établissement de la grandeur romaine... » ; *Guerre de Jugurtha*, texte établi et traduit par A. Ernout, *Les Belles Lettres*, 1941, (désormais *Bel. ou Ep.*), V, 4.

nationaliste menée contre les troupes conduites par Germanicus... ?

Observateur et acteur avisé de la vie politique et intellectuelle de son temps, Cicéron résume cette dialectique de violence militaire permanente comme une exigence de l'épanouissement et de la prospérité de l'*Vrbs* en ces termes :

« Or donc, pour un jeune homme, la première recommandation en vue de la gloire, est celle qu'il peut acquérir dans les opérations militaires, et c'est ainsi que beaucoup, du temps de nos aïeux, se révélèrent : presque sans cesse en effet l'on faisait la guerre. Mais ta génération s'est trouvée dans cette guerre où l'un des partis connut l'excès du crime et l'autre trop de bonheur »¹.

L'ancienneté de l'état de siège permanent souligné dans la première partie de ce texte est aussitôt corrigée par la suivante qui révèle que la chaîne de violences qui a caractérisé le quotidien des Romains dès la fondation de Rome : *ab Romam conditam*, n'a jamais été rompue, bien qu'ayant changé de nature en orientant le glaive romain vers Rome et les Romains. En effet, aux origines de la Ville, la guerre sert davantage à assurer le butin, à fournir une main d'œuvre abondante au vainqueur, à enrichir le trésor public par le paiement généralement annuel d'un tribut et, par la suite, à garantir des terres aux colons romains à l'étroit ou considérés comme *personnae non gratae* en métropole. Il appert ici que l'éducation du jeune Romain repose, avant tout, sur sa préparation psychologique à la récurrence de la guerre comme à l'entraînement physique et à y exceller aussi bien pour multiplier que pour pérenniser les victoires dont la métropole avait besoin pour prospérer et s'imposer au monde.

Aussi peut-on entendre Cicéron retracer avec toute la suffisance voulue les différentes circonstances dans lesquelles certains de ses concitoyens s'étaient illustrés dans des actions qui ont permis à Rome de s'agrandir. En fond de toile de ce tableau idyllique, tout lecteur attentif peut mesurer l'étendue des cycles de violences ainsi encensés et bien prendre conscience que la construction du monde ne s'est pratiquement élaborée qu'en s'appuyant sur elles. Voici sous quels clichés l'Arpinate nous dépeint l'un des plus déterminants conflits des

¹ Cicéron, *Les devoirs*, texte établi et traduit par M. Testard, *Les Belles Lettres*, Paris, 1970, (désormais *De off.*), II, 13, 45.

conquêtes romaines :

« ... ils n'auraient pas écarté leur patrie de cet assaut : C. Duélius, Aulius Atilius, L. Metellus ne l'auraient pas délivré de l'épouvante qu'inspirait Carthage ; les deux Scipions n'auraient pas éteint de leur sang l'incendie naissant de la seconde guerre punique ; et lorsque sa flamme, trouvant de plus nombreux aliments, se fut ranimée, Q. Maximus ne l'aurait pas alanguie, M. Marcellus ne l'aurait point étouffée ; et, quand elle eut été arrachée des portes de Rome, Publius l'Africain ne l'aurait pas rejetée à l'intérieur des murailles ennemies »¹.

Bien sûr, après avoir imposé sa propre vision du monde par la force du glaive, Rome s'est ensuite arrogée le beau rôle de magnifier tant de violences infligées aux autres peuples en s'appuyant, tantôt sur des arguments religieux, tantôt sur des maximes morales. En inscrivant leurs victoires militaires sur le registre des faveurs divines à leur endroit, il faut tant et plus que nous soyons convaincus de l'aversion - comme des raisons invariables et permanentes d'une telle aversion - de tant de divinités pour tous les autres peuples ici concernés qui ne manquèrent du reste ni de temples ni de mages pour les honorer autant et parfois plus que les Romains. Le véritable mobile de toutes les violences que les Romains ont faites aux autres peuples sont connues et peuvent mieux se résumer par la teneur d'une lettre de Mithridate adressée à son confrère Arsace dans un contexte qui transparait clairement à travers ce texte de Salluste :

« Tous ceux qui, lorsque la fortune leur sourit, sont priés de prêter leur alliance en vue d'une guerre, doivent considérer s'il leur est loisible de conserver la paix, ensuite si ce qu'on leur demande est juste, sûr, glorieux ou déshonorant. Si toi, tu es libre de jouir d'une paix perpétuelle, si tu n'as pas sur tes frontières des ennemis scélérats entre tous, mais aussi faciles à vaincre, si l'écrasement des Romains ne doit pas t'apporter une gloire sans égale, il serait en ce cas trop audacieux de ma part de solliciter ton alliance, et je ne puis espérer de pouvoir unir mon malheur à ton bonheur... Car les Romains n'ont jamais eu qu'une seule raison de faire la guerre à toutes les nations, à tous les peuples, à tous les rois, c'est un désir insatiable du pouvoir et des richesses. Voilà pourquoi ils ont d'abord pris les armes contre le roi de Macédoine, tout en feignant de l'amitié pour lui aux temps où ils étaient pressés par les Carthaginois... Et moi, ai-je besoin de me citer ? J'étais pourtant séparé de leur empire par des

¹ *De Rep.*, I, 1.

royaumes et des tétrarchies, mais sur le bruit que j'étais riche et résolu à ne pas me laisser asservir, ils m'ont provoqué à la guerre en me faisant attaquer par Nicomède... Maintenant considère, je t'en prie, si, quand nous serons écrasés, tu seras plus fort pour résister, ou si tu penses que la guerre finira. Je sais bien que tu as de grandes ressources en hommes, en armes et en or ; et c'est pour cela même que nous désirons, nous ton alliance, et les Romains ta dépouille... Pour toi la gloire te suivra d'avoir, en allant au secours de grands rois, écrasé des bandits détrousseurs des peuples. Prends donc ce parti, je te le conseille, je t'y exhorte, assure ta victoire par notre alliance plutôt que de retarder ta perte en assurant la nôtre »¹.

Ce texte a également et surtout le mérite de montrer que la propension romaine à assujettir les autres peuples a souvent déclenché et nourri les vellétés chez ces derniers de s'en affranchir par des luttes nationalistes, inaugurant ainsi bien des siècles plus tôt le chapitre particulièrement dense de l'histoire des luttes africaines contre plusieurs fléaux d'origines européennes : la traite négrière, la colonisation et la balkanisation du continent, l'exploitation sauvage des ressources humaines et naturelles.

1.2. Des luttes nationalistes

Dans l'optique du présent travail, en dépit de tout autre docte acception, nous adoptons du terme nationalisme la définition de désigner l'exaltation calme mais souvent mouvementée de la fibre patriotique, l'attachement passionné à sa nation et l'impérieux devoir d'en défendre inconditionnellement les intérêts. Pour les peuples opprimés ou assujettis aux jougs étrangers, le nationalisme se manifeste invariablement par la volonté collective non négociable de s'affranchir de la servitude ou de l'oppression, en revendiquant le droit de s'inscrire dans le concert des nations comme une entité libre et autonome, gérant et comptable du développement de ses propres destin et puissance à travers des schémas et orientations économiques et politiques librement consentis.

De la plus lointaine antiquité de l'histoire de l'humanité à nos jours, on observe que tout peuple assujetti à un autre ponctuellement plus fort n'aspire inlassablement à rien d'autre autant qu'à s'affranchir

¹ *Lettres...*, VI, 1-2 ; 5 ; 10 ; 16 ; 22-23.

et de redevenir maître de sa propre destinée. Il s'agit là d'une réalité immuable que nous avons déjà soulignée dans une précédente étude en affirmant que « Le cours implacable de l'Histoire a ses lois que nul ne peut dénaturer. Quelle que soit notre capacité de comprendre la volonté de chaque nation de s'élever par rapport aux autres et notre admiration pour celles qui y sont parvenues, il arrive invariablement le moment où, dès qu'on se sent personnellement concerné et impliqué, le patriotisme spécifiquement républicain - bien que parfois sujet à des éclipses, mais d'autant plus ardent lorsqu'il se réveille¹ - va galvaniser l'esprit, chatouiller l'amour propre et rappeler les idéaux d'attachement traditionnel à une terre, à une culture, à une histoire »². Plusieurs textes apocryphes concernant des nationalistes notoires de l'époque romaine, parmi bien d'autres y compris en dehors de l'histoire de Rome, suffisent à illustrer ce sentiment profond d'attachement à leurs patries respectives.

A l'époque républicaine, par exemple, des antagonismes entre les descendants de Micipsa, habilement exploités par les Romains, entraînèrent Jugurtha à rappeler à ces derniers que sa position au sommet de l'Etat africain ne relevait aucunement du hasard mais de ses qualités intrinsèques reconnues par tous. A des ambassadeurs dépêchés par Rome, il répondit en effet :

« ... que rien n'était plus cher ni plus sacré à ses yeux que l'autorité du Sénat ; que dès son adolescence il s'était appliqué à mériter l'estime des meilleurs citoyens ; que c'était par sa valeur, non par ses vices, qu'il avait su plaire à un aussi grand homme que Scipion³ ; que c'était en

¹ Cicéron a, en son temps, clairement proclamé une telle conviction en affirmant qu'il y avait « plus de mordant dans les révoltes d'une liberté qu'on a suspendue que dans celles d'une liberté qu'on a sauvegardée » ; *De off.*, II, 7, 23 : *Acriores autem morsus sunt intermissae libertatis quam retentae.*

² « L'hégémonie romaine à l'épreuve du nationalisme... », *CHA*, XII, Libreville, 2010, p. 31.

³ Nous tenons en effet de Salluste des éloges que ce dernier avait faits à son endroit ; *Bel.*, VIII, 2 ; IX, 2 : « Mais lorsque après la destruction de Numance, P. Scipion résolut de renvoyer les troupes auxiliaires et de prendre lui-même le chemin du retour, après avoir récompensé et loué magnifiquement Jugurtha devant les soldats assemblés, il l'emmena dans sa tente, et le prenant à part, il lui conseilla de cultiver l'amitié du peuple romain par des actes publics plutôt que par des relations privées ... ''Ton cher Jugurtha a montré dans la guerre de Numance une valeur sans égale ; chose qui, j'en suis sûr, te réjouira. Ses mérites nous l'ont rendu cher, et nous travaillerons de toutes nos forces à faire partager nos sentiments au Sénat et au Peuple

considération de ces qualités, non faute de fils, que Micipsa l'avait adopté pour lui faire partager son trône ; qu'au reste, s'étant toujours comporté en homme de bien et de cœur, il était d'autant moins disposé à subir l'injustice... »¹.

C'est pourtant un tel personnage que son « frère » ennemi et rival Adherbal n'hésite pas de traiter d'**homo omnium quos terra sustinet sceleratissimus** (le plus grand bandit que la terre n'ait jamais conçu). Nul ne devrait cependant s'en émouvoir outre mesure car il s'agit tout simplement d'un trait de l'inclinaison traditionnelle de tous les parvenus généralement prompts à recourir à la diatribe pour masquer leurs propres insuffisances. Nous pouvons également mesurer ses carences à travers la portée de ses propos tenus lors de la lutte pour le trône du royaume de Massinissa. En effet, réduit à s'en remettre entièrement à Rome pour revendiquer un trône qu'il n'estimait mériter que par sa seule naissance, Adherbal s'adressa plusieurs fois aux décideurs romains, leur offrant sans conditions, sans réserves et sans limites, de disposer à leur guise de son pays contre son maintien au trône qu'il garantissait gérer à leur unique et exclusif profit :

« Pères conscrits, au moment de sa mort mon père Micipsa me prescrivit de me considérer seulement comme l'intendant du royaume de Numidie, dont vous étiez les maîtres légitimes et les véritables souverains ; de m'efforcer aussi, dans la paix comme dans la guerre, de rendre le plus de services possible au peuple romain ; de vous traiter comme des parents par le sang ou des parents par alliance ; à cette condition votre amitié me tiendrait lieu d'armée, de richesses, et d'autres soutiens du trône. J'appliquais fidèlement ces préceptes paternels lorsque, au mépris de votre autorité, Jugurtha, le plus scélérat des hommes que la terre ait jamais portés, m'a dépouillé de mon royaume et de tous mes biens, moi le petit-fils de Massinissa, moi l'ami et l'allié héréditaire du peuple romain ... Je croyais, P. C., pour l'avoir entendu dire à mon père, que ceux qui cultivaient votre amitié assumaient une lourde tâche, mais qu'en revanche ils étaient mieux protégés que personne contre les violences d'autrui. Notre famille, pour autant qu'il a dépendu d'elle, vous a prêté son assistance dans toutes les guerres ; il dépend maintenant de vous, P. C., qu'à notre tour nous soyons en sécurité pendant la paix... P. C., je vous en conjure, par vous-même, par vos enfants et vos parents, par la majesté du peuple romain, secourez-moi dans mon malheur, marchez contre

romain. Pour toi, je te félicite au nom de notre amitié. Tu as là un homme digne de toi et de son grand-père Massinissa'' ».

¹ Salluste, *Bel.*, XXII, 2-3.

l'injustice ; ne souffrez pas que ce trône de Numidie, qui vous appartient, s'effondre par le meurtre et dans le sang de notre famille... »¹.

Comme ce discours ressemble, presque mot pour mot, à celui tenu bien des décennies plus tard, par le Germain Ségeste, opposé à son tour à la fougue nationaliste de son compatriote Arminius et implorant, tout comme Adherbal avant lui, le secours protecteur romain pour triompher de lui !

« Ce jour n'est pas le premier où je témoigne de ma fidélité inébranlable envers le peuple romain. Depuis que le divin Auguste m'a conféré le droit de cité, j'ai choisi mes amis et mes ennemis d'après votre avantage, non pas en haine de ma patrie, - car les traîtres sont odieux à ceux mêmes auxquels ils donnent la préférence - mais parce que les Romains et les Germains avaient les mêmes intérêts et que la paix valait mieux que la guerre à mes yeux. C'est pourquoi le ravisseur de ma fille, le violateur de votre traité, Arminius, a été par moi dénoncé à Varus, qui commandait alors l'armée. Rebuté par la nonchalance de ce chef, comme les lois n'offraient pas une garantie suffisante, je le conjurai de nous emprisonner tous, moi, Arminius et ses complices ; j'en atteste cette fameuse nuit - que n'a-t-elle été la dernière pour moi ! Ce qui suivit est plus facile à déplorer qu'à justifier ; d'ailleurs j'ai jeté Arminius aux fers et j'ai enduré ceux dans lesquels sa faction m'a jeté. Et dès que j'ai accès auprès de toi, je préfère l'ancien temps aux nouveautés, la tranquillité aux troubles, non pas en vue d'une récompense, mais pour me disculper de toute perfidie et aussi pour donner au peuple des Germains un médiateur convenable, s'ils aiment mieux se repentir que se perdre »².

Mais, c'est surtout la discussion ou plutôt la dispute d'Arminius face à son frère Flavus allié des Romains qui est la plus expressive et surtout la plus illustrative de l'état d'esprit d'un nationaliste invétéré et convaincu pour qui la défense de la liberté nationale se situe au-dessus de toute contingence :

« Alors, la permission accordée, il avance et reçoit le salut d'Arminius ; celui-ci renvoie son escorte et demande que les archers rangés au bord de notre rive s'éloignent, puis, après leur départ, il interroge son frère sur la blessure qui l'a défiguré. Mention faite du lieu et du combat, il s'informe de la récompense reçue. Comme Flavus énumère une augmentation de solde, un collier, une couronne et d'autres présents militaires, Arminius

¹ *Bel.*, XIV, 1-2, 12-13, 25.

² *Annales*, texte établi et traduit par H. Goelzer, Les Belles Lettres, Paris, 1959-1962 (désormais *Ann.*), I, 58, 1-3.

tourne en dérision cet esclavage à vil prix. Puis un débat s'engage entre eux : l'un fait valoir la grandeur romaine, la puissance de César, les lourds châtements imposés aux vaincus, la clémence offerte à qui se soumet et le fait que la femme et le fils d'Arminius ne sont pas traités en ennemis ; l'autre invoque les droits sacrés de la patrie, la liberté ancestrale, les dieux Pénates de la Germanie, une mère qui, elle aussi, le conjure de ne pas être pour ses proches, ses parents, sa nation enfin, un déserteur et un traître plutôt que leur chef. Peu à peu, ils se laissent aller aux injures, et ils en seraient venus aux mains, sans se laisser même arrêter par le fleuve qui les séparait, si Stertinius, accourant, n'eût retenu Flavus, qui, plein de colère, réclamait ses armes et son cheval. On voyait en face Arminius brandir des menace et provoquer au combat... »¹.

De fait, nous pouvons conclure que les différentes situations de territoires conquis par d'autres ponctuellement mieux disposés, notamment sur le plan militaire, pose invariablement, par la suite, l'épineux problème de l'alternance au pouvoir par l'exigence des transitions politiques souhaitées par les uns, mais étouffées par les autres. Il est ainsi mis en relief le principe de fidélité ou non à un pouvoir imposé par la force des armes et de l'exigence de résistance de vrais patriotes. Qui choisir et placer au sommet de la hiérarchie des responsabilités pour gérer au mieux les destins collectifs, entre les complices des envahisseurs et les farouches défenseurs de l'autonomie nationale ? Il s'agit pratiquement d'un prélude au traitement de bien d'autres cas de transitions politiques qui ne suscitent cependant pas moins de violences.

2. Les transitions politiques

Il arrive toujours, dans la vie de toute nation, de manière spontanée ou moins volontaire, le moment de se plier à la nécessité d'opérer une mue politique en abandonnant les fondamentaux de son régime en vigueur au profit de nouvelles normes de fonctionnement et de gestion. Selon l'acuité de l'exigence de changement, quelques réformes plus ou moins spectaculaires peuvent y suffire ; sinon s'imposent de véritables révolutions.

Que tout bouleversement politique, sous la forme conventionnelle d'une révolution ou sous tout autre schéma, s'accompagne de diverses

¹ *Ann.*, II, 9, 2-3 ; 10, 1-2.

formes de violences ne devrait étonner personne. Aucun peuple ne se séparant d'un régime encore propice à lui convenir en garantissant la légitimité, la constance de ses rêves et la réalisation de certains d'entre eux, les conservateurs de tout bord et de toute ère se sont invariablement heurtés aux assauts de leurs concitoyens enflammés par des idées progressistes et génératrices de velléités et de propension au changement. Aussi est-il souvent arrivé de proclamer, comme vient de le faire en France F. Hollande, à l'occasion d'une campagne électorale électrique : « Le Changement, c'est maintenant » ! Ainsi convient-il, nous semble-t-il, de prévenir les différents lecteurs de Tacite contre la fausse impression de mutations politiques sans heurts à travers le tableau de l'histoire politique de Rome qu'il en a dressé à l'entame de ses *Annales* :

« Rome fut d'abord soumise à des rois. L. Brutus fonda la liberté et le consulat. Les dictatures étaient passagères ; le pouvoir décemviral ne dura pas au-delà de deux années, et les tribuns militaires se maintinrent peu de temps à la place des consuls. La domination de Cinna, celle de Sylla ne furent pas longues, et la puissance de Pompée et de Crassus passa bientôt dans les mains de César, les armes de Lépide et d'Antoine dans celle d'Auguste, qui reçut sous son obéissance le monde fatigué de discordes, et resta maître sous le nom de prince »¹.

Une telle narration, elliptique à dessein et particulièrement trompeuse, renferme, cependant, des épisodes d'une extrême violence que nous connaissons avec force détails, grâce ou à la lumière de plusieurs textes anciens.

Rome fut d'abord soumise à des rois : le premier d'entre eux est le fondateur inoubliable de la Ville dont l'excellente sagesse a ainsi été encensée par le nom moins célèbre Cicéron, environ sept siècles plus tard :

« Après ce glorieux exploit (avoir triomphé du roi Amulius), Romulus forma le plan, dit-on, de fonder une ville, après avoir pris les auspices, et de créer un Etat solide... Quant à l'emplacement à choisir pour la ville, celui qui vise à jeter les fondements d'un Etat durable doit s'en préoccuper avec un soin tout particulier. Romulus choisit un site d'une convenance merveilleuse »².

¹ *Ann.*, I, 1.

² *De Rep.*, II, 3, 5.

Tant d'ingéniosité n'a cependant pas empêché la *cadastralisation* de Rome (c'est-à-dire le tracé de son *pomerium*) d'être tâché du sang de Rémus, froidement abattu par son frère jumeau avec qui il avait pourtant partagé jusque-là les péripéties heureuses et moins reluisantes de leur tumultueuse existence dès la naissance. A cette violence inaugurale de la romanité devaient suivre peu après celles que durent interrompre les matrones sabines en s'interposant entre les glaives romains et sabins :

« ... en effet, non seulement il fonda une ville, qu'il fit appeler Rome d'après son propre nom, mais il recourut, pour assurer l'existence de l'Etat, à un procédé non moins neuf et de quelque rusticité, qui, cependant, pour étayer la prospérité de son royaume et de son peuple, était bien d'un grand homme, sachant prévoir longtemps d'avance : de jeunes Sabines de haute naissance étaient venues à Rome pour assister aux jeux annuels qu'il avait organisés pour la première fois, au cirque, en l'honneur de Censur ; il ordonna de les enlever et les donna en mariage aux hommes des principales familles. A cause de cela, rapporte-t-il à propos de l'épisode pittoresque mais non inédit des Sabines, les Sabins firent la guerre aux Romains ; dans les engagements, la victoire changea souvent de camp et resta incertaine ; alors, à la prière des épouses elles-mêmes, qui avaient été enlevées, Romulus conclut un traité avec des Sabins, Titus Tatius. D'après ce traité, il introduisit les Sabins dans la cité, après avoir mis en commun des cultes des uns et des autres et associé leur roi à son autorité royale »¹.

L. Brutus fonda la liberté et le consulat : là, non plus ou encore moins, nul ne peut parler d'une transition tranquille. En effet, comme pour enseigner à la postérité qu'aucune liberté ne s'acquiert sans âpres luttes, celle de Brutus dut affronter et vaincre l'artisan tristement célèbre de l'abolition de la royauté - Tarquin le Superbe - en générant ou consacrant la farouche aversion collective que les Romains affichèrent désormais contre toute forme de pouvoir absolutiste officiel. Voici là-dessus les notes qu'en a immortalisées Cicéron :

« ... ensuite, rassuré par ses victoires et ses trésors, il avait des transports d'orgueil et ne savait plus ni régler sa conduite, ni régler les passions de ses proches. Aussi, lorsque son fils aîné eut violé Lucrece, la fille de Triplicinus et l'épouse de Collatin, et que cette femme chaste et noble se fut elle-même infligé la mort pour avoir subi cet outrage, alors Lucius

¹ *De Rep.*, II, 7, 12-13.

Brutus, un homme éminent par ses qualités intellectuelles et morales, débarrassa ses concitoyens du joug injuste de ce cruel esclavage. Il avait beau n'être qu'un simple particulier, il soutint la charge de l'Etat tout entier ; il fut le premier, dans notre cité, à montrer que, lorsqu'il s'agit de sauvegarder la liberté civique, il n'y a plus de simple particulier. Animée par son exemple et son initiative, la cité se souleva et, se rappelant les plaintes récentes du père et des proches de Lucrèce, comme les actes orgueilleux de Tarquin et les nombreuses injustices commises par lui-même et par ses fils, elle décréta l'exil du roi lui-même et de toute la descendance des Tarquins »¹.

Aussi Tacite peut-il regretter, bien des siècles plus tard, sous un ton grave et particulièrement nostalgique, la disparition des derniers témoins de la liberté perdue des Romains, à l'aube de l'instauration du principat augustéen :

« Lorsque la mort de Brutus et de Cassius eut désarmé la République, quand Pompée eut subi un désastre aux abords de la Sicile et que la déchéance de Lépide et la disparition d'Antoine n'eurent laissé au parti Julien lui-même d'autre chef que César, celui-ci abandonna le titre de triumvir, se présenta comme consul en déclarant qu'il lui suffirait, pour protéger la plèbe, de la puissance tribunicienne ; après avoir séduit le soldat par des largesses, le peuple par la distribution de vivres, tout le monde par la douceur de la paix, il s'élève progressivement et tire à lui les attributions du Sénat, des magistrats, des lois, sans que personne ne s'y oppose, car les plus acharnés avaient péri dans les batailles ou par la proscription et les nobles qui subsistaient recevaient, en fonction de leur empressement à la servitude, richesses et dignités et, fortifiés par le changement de régime, préféraient la sécurité du présent à l'incertitude du passé ... A l'intérieur, la situation était calme, sans changement dans les noms des magistratures ; les plus jeunes citoyens étaient nés après la victoire d'Actium, et la plupart des vieillards eux-mêmes au milieu des guerres civiles ; combien en restait-il qui eussent vu la République »² ?

Ainsi était née, en 509 (?) av. J.-C., la République romaine, souhaitée et conçue comme un régime politique idyllique où tous les Romains ou presque, égaux devant les lois démocratiques, étaient officiellement réputés susceptibles d'accéder aux plus hautes fonctions que d'ailleurs nul n'exerçait ni seul ni éternellement.

... les armes de Lépide et d'Antoine dans celle d'Auguste, qui

¹ *De Rep.*, II, 25, 45-46.

² *Ann.*, I, 2, 1 ; 3, 7.

reçut sous son obéissance le monde fatigué de discordes, et resta maître sous le nom de prince : grâce principalement à Suétone, nous pouvons mesurer l'ampleur des violences qui ont émaillé et même quelque peu flétri l'avènement au trône d'Auguste. Le moins que nous puissions en dire est justement que pour avoir sauvé les Romains du chaos, Auguste ne peut, cependant pas nier d'avoir eu les mains manifestement « couvertes de sang » et que ce fut bien dans la douleur qu'émergea le principat instauré par lui :

« Loin d'user de sa victoire avec modération, peut-on lire chez le biographe, il envoya à Rome la tête de Brutus pour qu'on la mît au pied de la statue de César et s'acharna contre tous les prisonniers de marque, sans leur épargner ses paroles outrageantes ; ainsi, paraît-il, comme l'un d'entre eux implorait de lui une sépulture, il lui répondit : "que ce serait bientôt l'affaire des vautours" et deux autres captifs, le père et le fils, lui demandant la vie sauve, il leur demanda de tirer au sort ou au jeu de mourre celui des deux qui obtiendrait sa grâce, puis les regarda mourir l'un l'autre, car le père s'étant offert de lui-même fut égorgé, et le fils à son tour se donna volontairement la mort... Après avoir pris Pérouse, il ordonna une foule d'exécutions et pour ceux qui cherchaient à implorer leur grâce ou à s'excuser, il n'avait qu'une seule réponse : "Il faut mourir". Certains auteurs disent que parmi les vaincus il en choisit trois cents appartenant aux deux ordres et les sacrifia comme des victimes pour les ides de Mars... Il fit partie, pendant dix ans, du triumvirat institué pour réorganiser la République ; dans cette charge, assez longtemps il empêcha ses collègues d'ouvrir les proscriptions, mais, quand elles furent commencées il se montra plus impitoyable que les autres. Souvent ceux-ci, en effet, vu la qualité des personnes, auraient cédé aux recommandations et aux prières, mais lui seul tint obstinément à ce que nul ne fût épargné, et il proscrivit même C. Toranius, son tuteur, qui de plus avait été le collègue de son père Octavius comme édile. Julius Saturninus rapporte en outre qu'après la clôture des proscriptions, M. Lépide ayant au Sénat tâché d'excuser le passé et donné l'espoir qu'on serait clément à l'avenir, parce qu'on avait suffisamment châtié, Auguste déclara au contraire "qu'il avait mis un terme aux proscriptions, mais en gardant toute liberté" »¹.

En Afrique Noire, la violence politique est connue et compte parmi les éléments constitutifs de la construction laborieuse et tâtonnante de son histoire médiévale, moderne et contemporaine, aux normes de la

¹ *Vies des XII Césars*, texte établi et traduit par H. Ailloud, 3-5^{ème} éd., Les Belles Lettres, Paris, 1961-1964 (désormais *Aug.*), XIII, 2 ; XV, 1-2 ; XXVII, 1-3.

chronologie universelle globalement admise. La spirale des violences aux sources exogènes en terre africaine démarre avec le spectre des découvertes de nos côtes par des explorateurs aux missions insoupçonnables et insondables à l'époque, au XV^{ème} siècle de notre ère. Plusieurs d'entre eux voulurent même inscrire cette invasion au registre du démarrage de l'histoire continentale, au mépris de la maxime tertullienne qui établit l'antériorité de l'existence de toute chose découverte ou à découvrir :

« Or, une chose qu'on découvre, professe-t-il, existait déjà, et une chose qui existait déjà ne doit pas être attribuée à celui qui l'a découverte, mais à celui qui l'a créée ; car elle existait avant d'être découverte »¹.

Dès lors, comme dans un scénario lugubre de jeu dans un quelconque casino, on pourrait croire avoir fait retentir le traditionnel « Rien ne va plus » ! Outre la spoliation de toutes les richesses naturelles apparentes et accessibles sans contrepartie subséquente, les populations locales sont manipulées et malmenées par des envahisseurs aux visages curieux et divers dont une longue expérience d'expropriation des biens et des terres d'autrui a solidifié l'expertise depuis l'Antiquité. Ne viennent-ils pas d'un continent ayant vécu, entre autres, les hégémonies outrancières et démesurées d'Alexandre le Grand² ? Plusieurs d'entre eux n'avaient-ils pas subi les effets pervers d'une présence séculaire sur leurs territoires respectifs des conquérants romains avides de puiser chez les autres peuples les richesses qu'exigeaient l'amélioration de la qualité de vie des élus des dieux, après avoir plié sous le glaive infatigable des Scipion, Sylla, Lentulus, Pompée, César, Octave-Auguste, Trajan et bien d'autres figures dont le principal motif de célébrité réside dans leur aptitude à

¹ *Apologétique*, texte établi et traduit par J.-P. Waltzing avec la collaboration d'A. Severyns, Les Belles Lettres, Paris, 1929, XI, 7.

² Notons au passage que ce personnage grec fut depuis l'émergence de ses propres ambitions conquérantes le modèle privilégié de Jules César qui ne se gêna point d'extérioriser son complexe d'infériorité nourri à son égard. Suétone rapporte en effet qu'il ne cessa pas de se lamenter de n'avoir encore rien initié de remarquable, bien qu'ayant atteint l'âge auquel Alexandre le Grand avait déjà réussi à se hisser au faite du monde, notamment le jour où il remarqua à Gadès une statue de cet illustre conquérant grec ; *Cés.*, VII, 1.

soumettre les autres aux lois et joug romains¹ ? Comme relevant d'un trait de famille, écoutons Jules César et son fils Octave-Auguste nous édifier sur la fierté qu'ils ont tirée chacun de l'asservissement par la force des peuples vaincus :

« Ils l'ont voulu, aurait déclaré le premier à l'issue de sa bataille victorieuse de Pharsale : après de si grands exploits, moi, Gaius César, j'aurais été condamné, si je n'avais pas demandé secours à mes soldats »².

Les exploits que César revendique ici sont connus et s'identifient principalement comme un chapelet d'agressions militaires contre des peuples étrangers aux Romains :

« Voici le résumé de ce qu'il accomplit durant ses neuf années de commandement. Toute la Gaule, qui est comprise entre les Pyrénées, les Alpes, les Cévennes, les fleuves du Rhin et du Rhône, et dont le pourtour mesure environ trois millions deux cent mille pas, fut, à l'exception des cités alliées et de celles qui avaient bien mérité de Rome, réduite par lui à l'état de province et il lui imposa un tribut annuel de quarante millions de sesterces. Le premier des Romains, au moyen d'un pont jeté sur le Rhin, il attaqua les Germains habitant au-delà de ce fleuve et leur infligea de très lourdes défaites. Il attaqua aussi les Bretons, inconnus jusqu'alors, et, les ayant vaincus, en exigea de l'argent et des otages... »³.

Quant à Octave-Auguste, il nous suffit de relire quelques lignes de ses propres aveux sur l'ensemble de son action à la tête de l'Etat :

« J'ai fait souvent des guerres sur terre et sur mer, civiles ou extérieures, dans le monde entier, et après la victoire j'ai épargné tous les citoyens qui demandaient grâce. Quant aux peuples étrangers à qui on pouvait pardonner en toute sécurité, j'ai préféré les conserver que les exterminer... J'ai libéré la mer des pirates. Au cours de cette guerre, j'ai capturé environ trente mille esclaves qui avaient échappé à leurs maîtres et pris les armes contre la République, et je les ai rendus à leurs maîtres pour qu'ils fussent châtiés. De son plein gré l'Italie toute entière m'a prêté serment d'allégeance, et m'a réclamé comme chef pour la guerre dans

¹ Il n'est nullement question ici de prétendre que l'Afrique est vierge de telles turpitudes. En effet, force est plutôt de retenir de l'histoire de l'humanité que toute autorité ou toute puissance résulte invariablement de la violence exercée sur les plus faibles, y compris en Afrique où les grandes hégémonies enregistrées : Egypte pharaonique, Nubie, Ethiopie, Soudan médiéval, Bénin, Kongo... sont autant d'épisodes d'usage de la force des armes.

² *Cés.*, XXX, 5.

³ *Cés.*, XXV, 1-3.

laquelle j'ai remporté la victoire d'Actium. Les provinces des Gaules, des Hispanies, de l'Afrique, de la Sicile et de la Sardaigne prêtèrent serment dans les mêmes termes... J'ai agrandi les frontières de toutes les provinces du Peuple romain, dont étaient voisines des nations qui n'obéissaient pas à notre pouvoir. J'ai pacifié les provinces des Gaules et des Hispanies, ainsi que la Germanie, tout le territoire que délimite l'Océan entre Gadès et l'embouchure d'Elbe. J'ai pacifié les Alpes, de la région qui est proche de la mer Adriatique jusqu'à la mer Tyrrhénienne, sans jamais faire la guerre de manière injuste à un peuple. Ma flotte a navigué sur l'Océan de l'embouchure du Rhin vers des régions orientales jusqu'au pays des Cimbres, où aucun Romain n'était jamais parvenu jusqu'à cette date, ni par terre ni par mer. Les Cimbres, les Charydes et les Semnons, ainsi que d'autres peuples germaniques de cette région, ont demandé par des ambassadeurs mon amitié et celle du Peuple romain. Sous mon commandement et mes auspices, deux armées ont été conduites à peu près en même temps en Ethiopie et dans l'Arabie qu'on appelle Heureuse... J'ai ajouté l'Egypte à l'empire du Peuple romain. Alors que j'aurais pu faire de la grande Arménie une province après l'assassinat du roi Artaxès, j'ai préféré, d'après l'exemple de nos ancêtres, transmettre ce royaume par l'intermédiaire de Tibère Néron ... à Tigrahe ... »¹.

Naturellement, nul n'irait imaginer qu'il eut conduit personnellement tant de campagnes sur autant de fronts, en des lieux si divers² et durant une seule vie. Aussi Suétone précise-t-il que seules deux d'entre elles furent effectivement menées par lui-même, le reste par ses principaux collaborateurs parmi lesquels Agrippa et Tibère :

« En fait de guerre étrangère, il n'en dirigea personnellement que deux : celle de Dalmatie, quand il était encore tout jeune, et celle des Cantabres, après la défaite d'Antoine... Il soumit, soit par lui-même soit par ses lieutenants, le pays des Cantabres, l'Aquitaine, la Pannonie, la Dalmatie avec tout l'Illyricum, ainsi que la Rhétie, les Vindéliciens et les Salasses, peuplades des Alpes. Il mit fin également aux incursions des Daces, en massacrant trois de leurs chefs et un grand nombre de leurs soldats ; il rejeta les Germains au-delà du cours de l'Elbe, à l'exception des Suèdes et des Sigambres, qui firent leur soumission et qu'il transporta en Gaule pour les établir sur des terres voisines du Rhin. Il réduisit de même à l'obéissance d'autres peuples encore mal soumis »³.

¹ *Res*, III, 1-2 ; XXV, 1-2 ; XXVI, 1-4 ; XXVII, 1-2.

² Les connaissances géographiques des Anciens ont été explorées avec une grande minutie dans un ouvrage par Cl. Nicolet, *L'inventaire du Monde...*, Fayard, Paris, 1988.

³ *Aug.*, XX, 1 ; XXI, 1-3.

Mais la gestion quotidienne d'espaces si vastes devint très rapidement un mobile incompressible de luttes internes, opposant entre eux les Romains divisés par des ambitions individuelles aux fortunes ondoyantes et diverses. Plusieurs d'entre eux ayant levé des troupes personnelles qui n'obéissaient qu'aux ordres de leurs mentors, Rome fut souvent le théâtre de luttes itératives qui ne s'estompèrent, toute proportion gardée, qu'avec l'avènement d'Octave-Auguste.

3. Les luttes de factions

Depuis l'Antiquité comme de nos jours, la compétition des doctrines politiques les plus susceptibles d'assurer ou de garantir le bien-être, la sécurité, l'intégrité, la prospérité, l'émergence, la prépondérance et tous les autres rêves des nations a toujours opposé entre eux les défenseurs des pistes de développement contradictoires. Nous esquivons volontairement les cas de tous ceux qui se sont livrés - et ils font légion - à des combats nationalistes fallacieux ne masquant qu'à peine leur inclination à l'accomplissement individuel. Mais force est de constater que toutes les cours du monde ont regorgé et regorgent toujours de personnages comme Aélius Séjan, dont le portrait est ainsi peint par Tacite :

« Né à Vulsinies de Séius Strabo, chevalier romain, il s'attacha dans sa première jeunesse à Caius César, petit-fils d'Auguste, non sans que certains bruits vinsent l'accuser de s'être prostitué pour de l'argent au riche et prodigue Apicius. Bientôt, par des moyens variés, il enchaîna si bien Tibère qu'il rendit confiant et ouvert à lui seul ce cœur impénétrable à tout autre, et cela moins par son adresse (car il fut vaincu dans la suite par des ruses semblables) que par la colère des dieux contre les Romains, à qui furent également funestes sa puissance et sa chute. Son corps était infatigable, son âme audacieuse. Habile à se déguiser, il noircissait les autres ; rampant et orgueilleux tout ensemble, il montrait une apparence de pudeur voulue, mais en son âme nourrissait le désir effréné des grandeurs, affectant, pour y parvenir, quelquefois la générosité et le faste, plus souvent l'activité et la vigilance, non moins pernicieuses quand elles servent de masque à l'ambition de régner »¹.

La Ville en fondation avait déjà été le théâtre d'un affrontement caractéristique de ce qui allait alimenter le quotidien de la vie

¹ *Ann.*, IV, 1, 3-4.

politique aussi bien à Rome qu'ailleurs : il en est dit que Romulus, selon les prescriptions du rituel étrusque en matière de fondation de cité, ayant tracé à la charrue le *pomærium* (périmètre) de la future Rome, dut assassiner son frère jumeau Rémus, au motif d'avoir transgressé l'interdit d'en franchir les limites. Ne se débarrassa-t-il pas, plutôt, par cet acte fratricide du même coup d'un co-fondateur de l'*Vrbs* qui n'aurait pas manqué de lui faire ombrage par la suite ? Rome s'ouvrait ainsi à une escalade infinie de violences internes dont le tournant le plus décisif se situe au dernier siècle négatif. Les convulsions en prélude à la chute de la République se caractérisent en effet par les atrocités qui émaillèrent les revendications des Gracques, les antagonismes de Marius et Sylla, de Pompée et César ou d'Octave et Antoine. Outré de voir ainsi les Romains s'entre-déchirer, Cicéron souligna en ces termes les capacités d'autodestruction de l'espèce humaine par l'homme, en s'appuyant sur des maximes d'un érudit grec : « ... puis il montre par comparaison, combien plus nombreux des hommes ont été détruits par l'attaque des hommes - c'est-à-dire par les guerres ou les séditions - que par tout autre fléau »¹.

Sous l'Empire romain, les actes de violence, loin de reculer, doublèrent plutôt d'intensité et de fréquence. La fin tragique de Séjan pourrait suffire, à elle seule, à illustrer les limites extrêmes de la violence sur ce domaine générée par l'opposition entre deux individus avides de pouvoir et convaincus de l'exigence de la disparition de l'antagoniste comme unique voie de salut :

« On résolut ensuite de sévir contre les derniers enfants de Séjan, quoique la colère du peuple commençât à se dissiper et que les premiers supplices eussent généralement calmé les esprits. En conséquence, on porte les enfants à la prison : le fils prévoyait sa destinée ; la fille la soupçonnait si peu que très souvent elle demanda pour quelle faute et en quel lieu on la traînait, ajoutant qu'elle ne le ferait plus, qu'on pouvait la punir du châtement des enfants. Les auteurs de ce temps rapportent que, l'usage semblant défendre qu'une vierge subît la peine qui s'exécute sur l'ordre des triumvirs, le bourreau la viola auprès du lacet fatal. Puis il les étrangla et les corps d'enfants de cet âge furent jetés aux Gémonies... Bientôt, les

¹ De *off.*, II, 16. L'Arpinate a recouru pour cette démonstration à une des leçons d'un célèbre péripatéticien nommé Dicéarque qui enseignait que l'homme représentait pour lui-même une menace plus importante que les principaux fléaux naturels : inondation, épidémie, dévastation ou pullulement de bêtes sauvages....

supplices irritant sa cruauté, il fait mettre à mort tous ceux qu'on retenait en prison comme complices de Séjan. La terre fut jonchée de cadavres innombrables ; indistinctement tous les âges, tous les sexes, des nobles, des inconnus, gisaient épars ou amoncelés. Les parents, les amis ne pouvaient en approcher, verser des larmes, les regarder même trop longtemps. Des gardes, postés à l'entour, épiaient la douleur, suivaient ces corps en putréfaction, jusqu'à ce que l'on les traînât dans le Tibre, où ils flottaient sur l'eau, ou bien étaient poussés vers la rive, sans que personne osât les brûler, osât les toucher. La violence de la terreur avait rompu tous les liens de l'humanité ; et plus la cruauté redoublait, plus on se défendait de la pitié »¹ !

C'est dire et faire constater combien était devenue inenvisageable toute perspective d'alternance au pouvoir sous l'Empire², contrairement à l'ère républicaine qui en avait fait un trait d'excellence en exigeant à chaque promu de faire ses preuves au bénéfice de Rome et du peuple romain pendant juste une année, multipliant ainsi les chances du plus grand nombre d'accéder aux principales fonctions.

4. L'alternance en question

Comment définir autrement l'alternance ici que par le fait du passage de relais au pouvoir aussi bien entre des individus qu'entre des factions ou partis politiques ? Les Romains ont connu une vie politique redondante marquée par des régimes pour lesquels la problématique de l'alternance au pouvoir ne se concevait pas en des termes identiques. La succession des rois à vie a ainsi cédé le pas à un cycle frénétique d'alternance au pouvoir consulaire annualisé. Quant à l'Empire que nous aurions tort de confondre à la royauté malgré plusieurs traits de similitude, les difficultés connues de l'établissement d'un système de succession au trône clair du premier *princeps* illustrent à suffisance les nôtres face à l'analyse globale des règles d'alternance au pouvoir impérial.

Certes, de l'avis bien que non clairement dévoilé d'Octave-Auguste lui-même sur lequel repose principalement les aveux de

¹ *Ann.*, VI, 4, 1-3 (V, 9) ... ; XXV, 2-5 (VI, 19).

² Consulter sur cette question, avec un intérêt égal à la qualité de son œuvre, N. Rouland, *Rome, Démocratie impossible ?*, Babel, Paris, 1994.

Tacite et de Suétone, l'Empire aurait dû vivre sous un régime à succession héréditaire comme l'attestent plusieurs textes dont voici les principaux, relatifs notamment à Marcellus, Gaius et Lucius César, tous ses « fils », à des titres divers :

« Octavie vit mourir Marcellus, sur qui son oncle et beau-père commençait déjà à se décharger des fatigues et des soucis du pouvoir... »¹ ;

« Cependant Auguste, pour appuyer sa domination, éleva en dignité le fils de sa sœur, Claudius Marcellus, à peine entré dans l'adolescence, par le pontificat et l'édilité curule, et M. Agrippa, de naissance obscure, mais habile à la guerre et compagnon de sa victoire, en lui attribuant deux consulats successifs, puis en le prenant pour gendre après la mort de Marcellus ; et il conféra à ses deux beaux-fils, Tiberius Nero et Claudius Drusus, le titre d'*imperator*, bien que sa propre maison fût encore florissante »² ;

« Ensuite, au début de son adolescence, lors du triomphe d'Actium, (Tibère) précéda le char d'Auguste, sur le cheval de volée placé à gauche, tandis que Marcellus, le fils d'Octavie, montait celui de droite. Il présida aussi les jeux urbains et prit part aux jeux troyens, donnés dans le cirque, comme chef de l'escadron des enfants »³ ;

« Quand mes fils Gaius et Lucius Césars, que la fortune m'a arrachés dans leur jeunesse, étaient dans leur quinzième année, le Sénat et le Peuple romain les désignèrent consuls en mon honneur, pour prendre cette charge après une période de cinq ans. Dès le jour où ils furent conduits au Forum, le Sénat décréta qu'ils pourraient assister aux délibérations publiques. Par ailleurs, l'ensemble des chevaliers romains les salua l'un et l'autre au titre de prince de la jeunesse, et leur attribua des boucliers et des lances d'argent »⁴.

Des précisions sur les circonstances des décès successifs quelque peu suspects de ces deux derniers nous sont fournies par Tacite, de concert avec Suétone, qui confirment clairement les intentions du premier *princeps* sur ces jeunes enfants mais aussi sa ferme résolution à conserver le pouvoir à l'intérieur du périmètre familial :

¹ Sénèque, *Consolation à Marcia*, texte établi et traduit par R. Waltz, 6^{ème} éd., Les Belles Lettres, Paris, 1975, II, 3.

² *Ann.*, I, 3, 1. La mention *integra etiam tum domo sua* (bien que sa propre maison fût encore florissante) sert ici à indiquer que l'empereur n'avait nul besoin de « recruter » des héritiers à l'extérieur du cercle restreint, ses proches de sang y étant encore en nombre à y suffire, l'histoire leur aura donné tort à l'un et raison à l'autre.

³ *Tib.*, VI, 5-6.

⁴ *Res*, XIV, 1-2.

« En effet, les fils d'Agrippa, Gaius et Lucius, avaient été introduits par ses soins dans la famille des Césars et, avant même d'avoir déposé la toge prétexte de l'enfance, appelés princes de la jeunesse et désignés pour le consulat, honneurs que, sous un semblant de refus, il avait vivement désiré pour eux. Lorsqu'Agrippa eut cessé de vivre et que Lucius César, en allant aux armées d'Espagnes, Gaius, en revenant d'Arménie grièvement blessé, eurent été enlevés par une mort que hâta le destin ou par une machination de leur marâtre Livie, comme Drusus s'était éteint depuis longtemps et qu'il ne restait plus comme beau-fils que Nero, c'est de ce côté que tout converge : il devient son fils, son collègue au pouvoir, son associé à la puissance tribunitienne, et il est montré ostensiblement à toutes les armées, tandis que sa mère ne recourt plus, comme jadis, à d'obscures intrigues, mais à des exhortations publiques. Elle avait tellement subjugué la vieillesse d'Auguste qu'il jeta dans l'île de Planasie son unique petit-fils, Agrippa Postumus, dépourvu assurément de culture et stupidement orgueilleux de sa force physique, mais qui n'était vaincu d'aucun forfait. Mais, grâce au ciel, il mit Germanicus, né de Drusus, à la tête des huit légions proches du Rhin et il obligea Tibère à l'adopter, bien qu'il y eût dans la maison de Tibère un fils déjà grand ; mais il voulait pouvoir s'appuyer sur plus d'un soutien »¹ ;

« Agrippa et Julie lui donnèrent trois petits-fils, Gaius, Lucius et Agrippa, et deux petites-filles, Julie et Agrippine. Il maria Julie à L. Paulus, le fils du censeur, Agrippine à Germanicus, le petit-fils de sa sœur. Il adopta Gaius et Lucius, après les avoir achetés dans leur maison avec l'as et la balance à leur père Agrippa, puis, tout jeunes encore, il les fit participer à l'administration de l'Etat, et, quand ils furent consuls désignés, les envoya visiter les provinces et les armées ... Mais ni sa joie d'avoir une nombreuse lignée ni sa confiance dans la discipline de sa maison ne lui furent laissées par le destin. Les deux Julies, sa fille et sa petite-fille, se souillèrent de tous les opprobres et il les relégua. Gaius et Lucius lui furent enlevés l'un et l'autre, dans l'espace de dix-huit mois, Gaius étant mort en Lycie, Lucius, à Marseille »².

Tout comme nous aujourd'hui, les Anciens se sont préoccupés de savoir lequel des régimes était le meilleur entre les différents choix connus à leur époque et qui, du reste, sont restés quasiment les mêmes. Cet épineux dilemme se résume à peu près à l'interrogation suivante : quel est le type de gouvernement qui assure le bonheur du plus grand nombre entre celui qui concentre l'ensemble des pouvoirs entre les mains d'un seul, généralement choisi au sein d'une famille prétendument prédisposée à régner, et le système inverse, qui laisse

¹ *Ann.*, I, 3, 2-5.

² *Aug.*, LXIV, 1-3 ; LXV, 1-3.

l'exercice du pouvoir à la portée de tous, en soumettant les ambitions et les mérites des prétendants à l'appréciation générale par le suffrage universel ? A l'époque romaine, voici comment Cicéron a exposé ce problème qui tient une place de choix dans l'ensemble de sa production intellectuelle :

« ... la liberté ne peut habiter dans aucun Etat sauf dans celui où le pouvoir suprême appartient au peuple. Il faut reconnaître qu'il n'existe pas de bien plus agréable et que, si elle n'est pas égale pour tous, ce n'est pas non plus la liberté? Or, comment la liberté pourrait-elle être égale pour tous dans un royaume, où la servitude n'est pas même dissimulée et ne fait aucun doute, mais aussi dans les Etats où les citoyens ne sont libres qu'en paroles ? Ils déposent en effet leurs suffrages ; ils confient à ceux-ci ou à ceux-là les commandements militaires et les charges civiles ; on les circonviennent, on sollicite leurs suffrages, mais ils accordent des choses qu'ils devraient donner, même contre leur gré, et des choses qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes, alors que d'autres viennent leur demander ; ils ne prennent, en effet, aucune part au pouvoir suprême, au Sénat, au conseil judiciaire des juges choisis, car ces privilèges sont répartis en proportion de l'ancienneté des familles ou de la fortune »¹.

Avant de nous risquer à nous déterminer sur la meilleure forme de gouvernement à nos yeux, examinons au préalable les avantages et les méfaits des deux systèmes.

Au titre des points positifs ou susceptibles de passer pour tels, les défenseurs de la monarchie avancent généralement une forme particulière de stabilité à l'abri du choix hasardeux² d'un chef invariablement pourvu par une famille élue, génératrice exclusive des princes. Une telle famille est ainsi consciente de ses responsabilités et la gestion de son quotidien est déterminée par cet exceptionnel impératif et conforme aux exigences de l'exercice du pouvoir. Sa progéniture est alors conçue, élevée et éduquée dans le moule des décisions suprêmes et la gestion des masses, dans la perspective de ses futures fonctions à la tête de l'Etat, etc. Mais les avatars d'un tel

¹ *De Rep.*, I, 31, 47.

² Aussi a-t-on entendu le fils du deuxième président de la pourtant République gabonaise promettre aux obsèques de son père, le 18 juin 2009 à Bongoville, qu'il allait tout faire pour sauvegarder l'héritage laissé par le défunt. La suite on la connaît : une élection jusqu'à ce jour contestée et une prise de pouvoir beaucoup plus tributaire des forces armées nationales - sous-tendues par des complicités occultes exogènes autrement désignées *France-Afrique* - que fondées sur le suffrage universel.

système sont nombreux et tiennent d'une contradiction majeure sur les critères mêmes du choix de celui de ses premiers membres ayant accédé au trône. Car, si le principal mérite des promus ici est d'appartenir à une tradition d'exercice du pouvoir, l'habitude elle-même n'étant rien d'autre qu'une arithmétique multiplicative des expériences antérieures, sur quoi avait reposé ou reposerait donc la légitimité du premier membre-roi d'une famille vautrée au sommet de l'Etat ? Si tant est que ce dernier a pu afficher des aptitudes suffisantes à ce poste - ce dont il ne convient point de douter systématiquement - on voit bien que toute monarchie n'est finalement que le fruit d'une confiscation du pouvoir à l'intérieur du périmètre familial du premier monarque. Il est bien arrivé, sans doute pour cette raison, qu'un roi soit remplacé par quelqu'un d'autre qu'un de ses descendants (ou parents). Est-il en effet utile de rappeler que le Sabin Numa Pompilius n'avait aucune consanguinité avec le Latin Romulus en succédant au trône royal romain ?

Le régime monarchique compte un autre écueil majeur : l'aliénation des performances collectives au niveau suprême de l'Etat. En effet, lorsque la conviction est formellement établie que seule la famille royale est apte à fournir le monarque, il s'en suit inévitablement un relâchement inconscient ou volontaire des efforts à fournir pour prétendre à un trône prohibé. Faut-il rappeler que c'est sous la République romaine, période des plus ouvertes en matière d'élévation sociale¹, que les Romains ont réalisé l'essentiel des conquêtes qui ont cimenté leur hégémonie séculaire sur le monde ? Le sentiment incompressible et incontrôlable d'abandon du moindre effort ou de résignation à l'inaction qui accompagne le désarroi de voir la chose publique confisquée par un seul, sous l'effet d'une effervescente révolte intérieure remuée et attisée par la conscience de sa propre impuissance à renverser ce cours malheureux des choses, l'Arpinate Cicéron l'a expérimenté au crépuscule de sa riche vie d'homme de Lettres et d'Etat :

¹ Sous la République en effet, la *collégialisation* et l'annualisation généralisée a permis à un très grand nombre de citoyens romains d'accéder à des magistratures que nul n'assumait seul (sauf la censure) durant plus d'un an.

« Or, personnellement, tant que la République était administrée par ceux à qui elle s'était elle-même confiée, j'y employais tous mes soins et toutes mes pensées. Mais quand tout était tenu sous la domination d'un seul, qu'il n'y avait plus nulle part place pour un avis ou une autorité morale, et que surtout j'eus perdu les hommes éminents qui m'étaient associés pour la sauvegarde de la République, je ne m'abandonnai ni à des angoisses qui m'eussent consumé si je n'y avais résisté, ni à l'inverse à des plaisirs indignes d'un homme cultivé. Si seulement la République s'était maintenue dans la forme où elle avait commencé, et n'était pas tombée au pouvoir d'hommes avides non pas tant de changements que de bouleversements ! Tout d'abord, bien sûr - comme je faisais d'ordinaire quand la République était debout - je consacrerai plus de peine à agir qu'à écrire, et ensuite je confierai à mes écrits eux-mêmes, non pas ce que je confie à présent, mais mes propres actions, comme je l'ai souvent fait. Mais puisque la République, à laquelle d'ordinaire je consacrais tout mon soin, toute ma pensée, toute ma peine, n'existait absolument plus, ces activités littéraires du forum et du sénat, évidemment, furent réduites au silence »¹.

Enfin, pour ne pas étirer outre mesure cette liste des carences du pouvoir monarchique, il y a les cas particulièrement iniques d'investitures de fortune. Que de fois n'a-t-on pas recouru à une solution de substitution, lorsque la « famille élue » s'était montrée incapable, pour des raisons nombreuses et diverses, de proposer un candidat « convenable » au trône ? La première famille impériale à Rome nous fournit à ce sujet deux cas patents de succession aux antipodes des attentes². Nous pouvons également citer ici, entre autres, les circonstances de l'avènement au trône du plus ignoble empereur qu'eut subi Rome, bien que fils du très vertueux Marc Aurèle³ ; ou

¹ *De off.*, II, 1, 2-4.

² Il s'agit de Tibère et surtout de Claude. Pour le premier, le testament d'Auguste atteste sans ambages que le défunt recourut à lui contre sa volonté ; *Tib.*, XXIII, 3-4 : « 'Puisque la cruauté du sort m'a enlevé mes fils Gaius et Lucius, que Tibère César soit mon héritier pour une moitié plus un sixième' ». Cette formule même confirma le soupçon des personnes qui estimaient qu'Auguste l'avait pris comme successeur plutôt par nécessité que par choix, puisqu'il ne s'était pas abstenu de ce préambule ». Quant à Claude, le plus débonnaire des empereurs romains, il est formellement établi que la nature ne l'avait doté d'aucune prédisposition à régner ; *ibid.*, *Claud.*, II-V. Le cas de Néron est tout aussi piquant : une fois en contradiction avec une mère qui aura pourtant favorisé sa promotion suprême, Suétone rapporte que Néron dut entendre celle-ci lui rappeler le caractère usurpateur de son accession au trône, aux détriments du légitime fils de l'empereur Claude Britannicus ; *ibid.*, *Ner.*, XXXIV.

³ *Histoire Auguste. Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, éd. R. Laffont par A. Chastagnol, Paris, 1994 (désormais *Scriptores*), Commode, III, *sq.*

encore, entre bien d'autres exemples, la précocité du règne d'Alexandre Sévère¹, suivi, pour ne pas nous éterniser sur une telle énumération, du règne un peu plus proche de notre ère de Louis IX, alias Saint Louis².

Cependant, que le pouvoir soit totalement ouvert ne manque pas non plus de points faibles parmi lesquels les risques d'ambitions non indiquées. Nous lisons à ce sujet, en prélude à l'épisode tumultueux des XXX tyrans dans l'*Histoire Auguste*³, que l'Empire romain connut une telle période de chaos que n'importe qui put prétendre, avec des fortunes diverses, à régner. Mais le désarroi de telles éventualités n'écorce qu'à peine les avantages d'un régime démocratique. Celui-ci assure en effet une émulation collective fondée sur le sentiment largement partagé que l'Etat est réellement l'affaire de tous et que chacun peut effectivement accéder aux responsabilités souhaitées, en fonction des mérites avérés. La démocratisation mais surtout l'annualisation des responsabilités de la Rome républicaine avait maintenu les uns et les autres dans un climat d'efforts permanents, les uns pour marquer d'un sceau particulier leurs « mandats » respectifs, les autres pour y proposer leur contribution, généralement promise comme meilleure. Ainsi vit-on à Rome, en matière de jeux offerts au peuple, par exemple, chaque magistrat évergète afficher invariablement le souci de dépasser ses prédécesseurs dans la splendeur et l'ampleur des spectacles.

Par ailleurs, le suffrage universel lie les élus à leurs électeurs et exige des premiers une attention vive et permanente à accorder aux

¹ *Scriptores*, Alexandre Sévère, I-II. A. Chastagnol précise dans l'introduction de cette *Vie* qu'Alexandre Sévère avait neuf ans en 219, s'appuyant là-dessus notamment sur le témoignage d'Hérodien, V, 7, 4. Il aura donc accédé au trône en 222 à douze ans seulement.

² Fils de Louis VIII, il est couronné à Reims en 1241, à la mort de son père des suites d'une dysenterie aiguë, par l'évêque de Soissons pour un long règne qui s'étend jusqu'à sa mort en 1270. Venu au monde juste douze ans avant cette succession, les premières années de son règne furent tout naturellement assumées par sa mère Blanche de Castille. Plus caractéristique encore est le cas de Louis XIV devenu roi de France encore enfant, dont le début du règne - pourtant glorieux par la suite - fut contesté par la Fronde des nobles.

³ L'auteur désigne ainsi une triste et tumultueuse période de l'histoire de Rome, pendant les années du règne de Gallien et de Valérien (253-268), meublée par une série ininterrompue d'usurpations militaires qui représente l'une des séquences les plus sombres de l'hégémonie romaine ; *Scriptores*, Les trente tyrans, I, *sq.*

intérêts des seconds, le peuple étant le véritable détenteur du pouvoir de promotion - mais aussi de destitution - des hommes aux commandes des destinées collectives dans le cadre d'une République normalement constituée. D'où l'extrême justesse et l'indéniable actualité de la suivante définition qu'en propose Cicéron :

« ... la République, c'est la chose du peuple ; mais un peuple n'est pas un rassemblement quelconque de gens réunis n'importe comment ; c'est le rassemblement d'une multitude d'individus, qui se sont associés en vertu d'un accord sur le droit et d'une communauté d'intérêts. La cause première de leur réunion est moins leur faiblesse qu'une sorte d'instinct social, dont les hommes sont naturellement doués ; l'espèce humaine n'est pas, en effet, formés d'êtres isolés errant à l'écart des uns et des autres... »¹.

Ce n'est sans doute point un hasard si, à travers le monde, sauf quelques exceptions dont l'analyse des motifs nous éloignerait considérablement de nos préoccupations présentes, les pays les plus développés affichent de meilleures dispositions en faveur de la démocratie, grâce à des garde-fous (lois) qui obligent les hommes politiques, quelques soit leur puissance, à se soumettre à l'alternance. Les autres, dirigés par des potentats qui ne doivent pas leur pouvoir à leurs peuples, ne s'embarrassent guère de leur servir, conscients de l'impuissance de ces infortunés à les destituer. Pourquoi y a-t-il si peu et même presque pas de sondages d'opinion dans nos pays ? Réponse : nul n'en a cure parmi nos dirigeants qui devraient les commander, en payer le prix et tenir compte de leurs indications et tendances. Dans ces conditions, comment compter sur eux pour l'amélioration des conditions de vie et d'existence de peuples qui n'ont aucune incidence sur leur longévité illimitée au pouvoir ?

Sur ce dernier point d'ailleurs, il convient de souligner que la limitation des mandats à la tête des Etats constitue un critère non négligeable de développement. Outre le passage de relais obligatoire au bout d'un certain nombre d'années aux plus hautes fonctions qui maintient les ambitieux de tous bords dans l'effort susceptible d'améliorer leur position dans la course au pouvoir, en poste, tout élu est tenu de faire ses preuves, l'œil et le cœur rivés sur l'ultime limite de sa mandature. Pour quelle raison un président « aux mandats de

¹ *De Rep.*, I, XXV, 39.

sept ans » juste « renouvelables » (c'est-à-dire renouvelables autant de fois que souhaité, donc à vie) se presserait-il de réaliser ceci ou cela, de faire aboutir un projet... s'il a toute sa vie pour le faire ? Aussi a-t-on vécu, exemple cependant non inédit en Afrique Noire, une campagne de la dernière élection présidentielle à laquelle le défunt Omar Bongo aura pris part, menée sur une seule et unique idée-force : « Les Actes pour le Gabon ». Il s'engageait donc ainsi face à son peuple, *urbi et orbi*, après plus de trois décennies de pouvoir absolu (sans actes ?) à en poser en faveur du bien-être de ses présumés chers compatriotes. Pourtant, à cette occasion, aucun de ses propres discours, aucun des échos qu'en ont relayés tous ces lieutenants, aucune des nombreuses brochures distribuées à l'époque ne précisa avec clarté lesquels actes étaient expressément visés, pour quel temps de réalisation, à quel prix, sur la base de quel lexique des priorités hiérarchisées selon quel degré d'urgence des besoins réels de la population... Une nébuleuse qui ne le gêna cependant point pour remporter « haut la main » le scrutin, les choses étant ficelées d'avance et aucune reconsidération des résultats proclamés strictement inenvisageable ; la Cour Constitutionnelle, seule compétente en pareille situation, étant dirigée par un personnage *intimement* lié à l'élu et à son régime.

Conclusion

Pour conclure ce propos, souvenons-nous qu'à Rome, la récurrence de la violence a entraîné non seulement une légitimation de la guerre, mais également sa banalisation dans l'opinion. Ainsi, a-t-on pu entendre Auguste se défendre de n'avoir mené contre aucune nation de guerre injuste. Son père César n'a-t-il pas fondé sa fierté et sa puissance sur sa propension à agresser avec une frénésie insatiable les autres peuples, se vantant même d'y avoir excellé mieux qu'aucun Romain avant lui ? C'est ce dernier qui en effet, comme une eau des crues, a fini plus franchement par orienter vers l'*Vrbs* les armes romaines exclusivement destinées aux nations étrangères, y imposant la terreur, faisant et défaisant les principaux acteurs de la vie publique de son temps, avec des conséquences désastreuses et dévastatrices sur les populations civiles.

Le spectacle semble n'avoir guère changé de nos jours où certains foyers de violences se sont allègrement frayées des terrains de prédilection face à l'indifférence collective généralisée : milices au service des seuls chefs d'Etat au mépris des forces armées régulières, aliénation outrancière des deniers publics pour affamer les peuples rendus ainsi plus dépendants et plus malléables. Les grandes puissances qui dictent leurs lois au reste du monde ne représentent-elles pas également (ou ne se présentent-elles pas d'abord comme) les nations les plus et les mieux outillées militairement ? La mondialisation tant claironnée par ses défenseurs est-elle autre chose qu'un vaste champ d'imposition des modèles de production, de distribution, de cession, de vie... des plus puissants de ce monde ? A tous les opprimés d'Afrique et du monde, nous proposons une méticuleuse méditation de cette conclusion de M. Aémilius Lépidus, consul romain résolu à combattre la tyrannie de Sylla :

« ... à moins qu'il (Sylla) ne compte peut-être sur ces beaux mots de concorde et de paix dont il couvre son crime et son parricide ; car, à l'entendre, nous n'aurons de République et ne verrons la fin de la guerre que si la plèbe demeure chassée de ses terres, si le butin fait sur les citoyens est distribué aux esclaves ; si la justice suprême et le droit de tout juger, qui jadis appartenait au Peuple romain, sont remis tout entier entre ses mains. Si c'est là ce que vous entendez par les mots de paix et d'accord, approuvez donc le bouleversement général et la destruction de la République ; agréez les lois qu'on vous impose, acceptez le repos avec la servitude, et montrez à la postérité comment on peut anéantir la République au prix même du sang de ses citoyens. Pour moi, bien que l'honneur suprême dont je suis revêtu assurât à la gloire de mes ancêtres une dignité, et même une protection suffisante, je n'ai pas cru devoir séparer mes intérêts des vôtres, et la liberté avec tous ses périls m'a semblé préférable à la tranquillité dans l'esclavage »¹.

Orientations bibliographiques

Sources

Cicéron, 1970. *Les devoirs*, texte établi et traduit par M. Testard, Les Belles Lettres, Paris.

Cicéron, 2012. *De la République*, texte établi et traduit par E. Bréguet, Les Belles Lettres, Paris.

¹ *Ep.*, I, 24-26.

- Histoire Auguste*, 1994. *Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, éd. R. Laffont par A. Chastagnol, Paris.
- Salluste, 1941. *Guerre de Jugurtha, Lettres et discours*, textes établis et traduits par A. Ernout, Les Belles Lettres, Paris, 1941.
- Senèque, 1975. *Consolation à Marcia*, texte établi et traduit par R. Waltz, 6^{ème} éd., Les Belles Lettres, Paris.
- Suetone, 1961-1964. *Vies des XII Césars*, texte établi et traduit par H. Ailloud, 3-5^{ème} éd., Les Belles Lettres, Paris.
- Tacite, 1959-1962. *Annales*, texte établi et traduit par H. Goelzer, Les Belles Lettres, Paris.
- Tertullien, 1929. *Apologétique*, texte établi et traduit par J.-P. Waltzing avec la collaboration avec la collaboration d'A. Severyns, Les Belles Lettres, Paris.

Bibliographie

- Carcopino J., 1934. *Points de vue sur l'impérialisme romain*, Hachette, Paris.
- Carcopino J., 1961. *Les étapes de l'impérialisme romain*, Le Divan, Paris.
- Macmullen R., 1988. *Le déclin de Rome et la corruption du pouvoir*, Perrin, (Les Belles Lettres, Paris, et 1991 2004 pour la traduction française).
- Mengue M'oye A., 2002. « Les *uirtutes* de l'homme digne de l'Empire dans l'*Histoire Auguste* », *C.H.A.*, III, Libreville, pp. 35-44.
- Mengue M'oye A., 2009. « Elites et communautés, de l'Antiquité à nos jours », *Cahiers du CERLESHS*, XXIV, Ouagadougou, pp. 1-17.
- Mengue M'oye A., 2010. « L'hégémonie romaine à l'épreuve du nationalisme actif des territoires conquis, de la fin de la République au début de l'Empire », *CHA*, XII, Libreville, pp. 28-55.
- Nicolet CL., 1988. *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Fayard, Paris.
- Rouland N., 1994. *Rome, Démocratie impossible ?*, Babel, Paris.
- Schiavone A., 2003. *L'histoire brisée. La Rome antique et l'Occident moderne*, Belin, Rome.